

Rapport financier 2006



Conseil d'administration

ACCESUM INC. AGISSANT POUR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Roger Plamondon

Président
Société en commandite Stationnement de Montréal
Président du conseil d'administration
Accesum inc.

Marc Blanchet¹

Directeur transport – planification et grands projets
Service des infrastructures, transport et environnement
Ville de Montréal

Ed Goral²

Administrateur

Danielle Melanson¹

Associée
Melanson Roy & associés inc.

Éric Meunier

Vice-président – Administration
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Pierre Ouellet

Administrateur

Robert Racine

Associé
Kenniff & Racine, Recherche de cadres

Pierre Reid³

Directeur principal
Service du Capital humain
Ville de Montréal

¹ Comité des ressources humaines

² Comité des ressources humaines et comité de vérification

³ Comité de vérification

Commentaires du président du conseil d'administration

ACCESUM INC.
M. Roger Plamondon

Résultats financiers de Société en commandite Stationnement de Montréal et de Accesum inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

STATIONNEMENT DE MONTRÉAL POURSUIT SES EFFORTS DE MODERNISATION DE SES ÉQUIPEMENTS

Depuis 1995, Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») se consacre à sa mission, soit d'assurer la gestion optimale du stationnement public tarifé, sur rue et hors rue, dans le but de favoriser le développement de l'activité économique.

Son rôle consiste à favoriser la rotation des véhicules sur les artères commerciales, de façon à assurer un certain partage des places de stationnement afin de permettre un meilleur achalandage sur les artères commerciales. Même si l'équipement se modernise, le rôle du stationnement tarifé sur rue n'a pas changé depuis l'invention du parcomètre en 1933.

La Société a poursuivi en 2006 le travail de modernisation de ses équipements qu'elle avait entreprise l'année dernière. En effet, la Société a réalisé l'implantation de 156 nouvelles bornes de stationnement en remplacement des anciens parcomètres. Le centre-ville de Montréal comptait un total de 716 bornes en 2006.

La modernisation de ses équipements s'est également poursuivie dans les terrains de stationnement où les horodateurs ont été remplacés par des appareils à la fine pointe de la technologie.

Depuis plus d'un an, le nouveau système « Payez-Partez » fait ses preuves quotidiennement sur le terrain. Il s'agit d'un équipement robuste qui a prouvé sa fiabilité dans toutes les conditions climatiques de Montréal depuis son implantation. Un sondage mené auprès de la clientèle indique que les Montréalais ont bien adopté le nouveau mode de paiement du stationnement. En effet, on apprend notamment que 92 % d'entre eux réussissent à bien identifier leur numéro de place et qu'ils jugent à 87 % qu'il est facile ou très facile d'utiliser la borne. À tous les mois, ils réalisent plus de 900 000 transactions, dont plus de 200 000 en utilisant leur carte de crédit.

PERMETTRE L'INNOVATION

Les choix de la Société en matière de concept de stationnement permettent à la Ville de Montréal et à ses arrondissements d'innover en matière de politiques de stationnement et d'adapter l'offre de stationnement en fonction de l'activité économique qui est générée.

Ainsi, l'arrondissement de Ville-Marie a produit une politique particulière au Quartier des spectacles. Le jour, le maximum de deux heures s'applique afin de favoriser la rotation des véhicules. En soirée, dès 18 h, la politique s'adapte en permettant le stationnement jusqu'à la fin de la période tarifée pour répondre aux besoins de la clientèle qui peut ainsi profiter d'une sortie culturelle ou gastronomique sans avoir à se soucier de la fin de la période tarifée de stationnement.

AUGMENTATION ET PROPRIÉTÉ

Les tarifs de stationnement ont connu une première augmentation après un gel qui durait depuis le milieu des années 90. Cette augmentation place toujours Montréal parmi les grandes villes les moins chères au Canada en matière de stationnement sur rue et hors rue. Il faut réaliser qu'en 2006, à Montréal, plus de la moitié des places du réseau sont tarifées à moins d'un dollar l'heure, une situation unique parmi les grandes villes du Canada.

La Société a joint ses efforts à la Ville de Montréal en menant une campagne de sensibilisation en matière de propreté auprès du public. Par ses actions, la Société s'est méritée un balai d'or des autorités municipales.

COMMENTAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Le nombre de places de stationnement sur rue a légèrement augmenté en 2006. Le nombre de places tarifées s'établissait à 15 855. La Société gère également 3 979 places dans 46 terrains de stationnement.

REVENUS

À la fin de l'exercice, la Société affiche des revenus de 38,4 millions de dollars, en comparaison aux 29 millions de l'année 2005.

DÉPENSES

Les dépenses s'élèvent à 16,7 millions de dollars, comparativement aux 16,4 millions en 2005. Cette augmentation est reliée à l'augmentation du loyer des différents terrains de stationnement. La Société a réussi à diminuer ses dépenses d'exploitation à 7,2 millions de dollars, comparativement aux 7,4 millions de l'année 2005. Cette baisse des dépenses a été réalisée en optimisant les ressources nécessaires pour s'adapter au nouveau contexte découlant de l'augmentation des tarifs.

BÉNÉFICES AVANT COMPENSATIONS ET REDEVANCES

Le bénéfice avant compensations et redevances atteint 21,8 millions de dollars comparativement aux 12,6 millions pour l'année 2005.

BÉNÉFICES AVANT REDEVANCES

En 2006, le bénéfice avant redevance s'élève à 9,96 millions de dollars. La distribution du bénéfice avant redevance s'est effectuée de la façon suivante :

- **Ville de Montréal**

9,06 millions ont été versés à la Ville de Montréal. En tout, en 2006, la Société a versé à la Ville de Montréal la somme de 25,1 millions de dollars sous forme de taxes, loyers, permis, intérêts sur la débenture, compensation et redevances. Depuis sa mise sur pied en 1995, la Société a versé à la Ville de Montréal la somme de 151,9 millions de dollars, en plus du versement initial de 56,8 millions, pour une somme globale de 208,7 millions.

- **Fonds de développement économique (Fonds Ville-Marie)**

Le Fonds de développement économique, appelé Fonds Ville-Marie, s'est vu attribuer une redevance de 0,6 million de dollars pour l'année se terminant le 31 décembre 2006. Depuis 1995, la Société a consacré 5,6 millions de dollars au Fonds Ville-Marie. Ce dernier emploie ses ressources à l'implantation du projet Polyglobe qui œuvre à la prévention du décrochage scolaire chez les jeunes.

- **Fonds d'investissement**

Pour l'année se terminant le 31 décembre 2006, un montant de 0,3 million de dollars a été versé au Fonds d'investissement de la Société pour le remplacement de l'équipement de stationnement.

PERSPECTIVE 2007

Pour 2007, la Société poursuivra la modernisation de ses équipements de perception dans les différents arrondissements de la Ville de Montréal. Ces derniers pourront profiter des économies d'échelles et de l'expertise développée par la Société. La Société demeure un guichet unique où les questions de stationnement tarifé se règlent à une seule adresse, en composant un seul numéro de téléphone. La Société compte demeurer à l'écoute de sa clientèle en étudiant la possibilité d'offrir des moyens faciles d'acquitter les frais de stationnement.

ACCESUM INC.

Dans un souci de transparence, les états financiers de Accesum inc., commandité de la Société, sont rendus publics en même temps que ceux de la Société.

Je voudrais remercier toute l'équipe de la Société pour le travail effectué cette année. L'effort de tous a permis la poursuite de l'implantation des nouvelles bornes de stationnement et de relever le défi face au nouveau contexte créé par les augmentations de tarifs. Je voudrais également signaler la venue de monsieur Alain Ayotte au poste de vice-président exécutif de la Société.

En terminant, je voudrais remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration pour l'énergie consacrée aux activités de la Société. Je voudrais également remercier monsieur Jacques Gagnon pour sa bonne contribution. Il quitte le conseil après plusieurs années passées à l'administration de la Société.

Je souligne enfin, la venue de monsieur Marc Blanchet, directeur transport – planification et grands projets au Service des infrastructures, transport et environnement de la Ville de Montréal, au sein de notre conseil.



Roger Plamondon

Président du conseil d'administration
Accesum inc.

Accesum inc.

Accesum inc.

Table des matières

Rapport des vérificateurs	1
Bilan	2
État des résultats et bénéfices non répartis	3
Notes afférentes aux états financiers	4

Le 13 mars 2007

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de Accesum inc.

Nous avons vérifié le bilan de **Accesum inc.** au 31 décembre 2006 et l'état des résultats et bénéfices non répartis de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Accesum inc. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Accesum inc. au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Accesum inc.

Bilan

Au 31 décembre 2006

	2006 \$	2005 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	13 172	1 877
Comptes débiteurs	-	45
Frais payés d'avance	7 199	7 262
	<u>20 371</u>	<u>9 184</u>
Placement à long terme (note 2)	<u>1</u>	<u>1</u>
	<u>20 372</u>	<u>9 185</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	15 399	5 518
Montant dû à Société en commandite Stationnement de Montréal	4 873	3 567
	<u>20 272</u>	<u>9 085</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 3)	<u>100</u>	<u>100</u>
	<u>20 372</u>	<u>9 185</u>

Approuvé par le Conseil,



_____, président du conseil
d'administration



_____, administrateur

Accesum inc.

État des résultats et bénéfices non répartis
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

	2006 \$	2005 \$
Revenus		
Indemnité reçue de Société en commandite		
Stationnement de Montréal	63 194	62 518
	<hr/>	<hr/>
Dépenses		
Services administratifs	41 475	39 900
Assurances	14 461	16 254
Autres	7 258	6 364
	<hr/>	<hr/>
	63 194	62 518
	<hr/>	<hr/>
Bénéfice net de l'exercice et bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	<hr/> -	<hr/> -

Accesum inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2006

1 Constitution

Accesum inc., constituée le 30 juin 1993 en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec, est le commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal.

2 Placement à long terme

	2006 \$	2005 \$
Placement dans Société en commandite Stationnement de Montréal (1 part à 1 \$)	<u>1</u>	<u>1</u>

3 Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité et sans valeur nominale

Actions de catégorie A, avec droit de vote

Actions de catégorie B, sans droit de vote, à dividende annuel non cumulatif de 5 % sur la valeur de rachat, prioritaire aux dividendes versés sur les actions de catégorie A, rachetables au gré de Accesum inc., au montant versé

	2006 \$	2005 \$
Émis 100 actions de catégorie A	<u>100</u>	<u>100</u>

4 État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait aucun renseignement supplémentaire.

**Société en commandite
Stationnement de Montréal**

Société en commandite Stationnement de Montréal

Table des matières

Rapport des vérificateurs	1
Bilan	2
État des résultats et solde du Fonds de fonctionnement	3
État du solde du Fonds d'investissement.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 12
Dépenses d'exploitation	Annexe

Le 23 mars 2007

Rapport des vérificateurs

Au commanditaire de Société en commandite Stationnement de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de **Société en commandite Stationnement de Montréal** (la « Société ») au 31 décembre 2006 et les états des résultats et solde du Fonds de fonctionnement, du solde du Fonds d'investissement et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Société en commandite Stationnement de Montréal

Bilan

Au 31 décembre 2006

	2006 \$	2005 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 090 608	2 597 085
Placements à court terme (note 3)	4 000 000	-
Comptes débiteurs	960 606	838 358
Frais payés d'avance	240 228	104 349
Frais reportés	458 665	85 054
	<u>11 750 107</u>	<u>3 624 846</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	14 732 304	14 273 710
Frais reportés (note 5)	1 570 494	1 646 139
Actifs incorporels (note 6)	<u>36 299 700</u>	<u>38 316 350</u>
	<u>64 352 605</u>	<u>57 861 045</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 754 682	1 690 681
Montant dû au Fonds de développement économique	569 768	567 648
Montant dû à la Ville de Montréal	21 490 171	11 731 040
Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	37 983	38 341
Partie à court terme de la dette à long terme (note 7)	3 333 333	3 333 334
	<u>27 185 937</u>	<u>17 361 044</u>
Dette à long terme (note 7)	<u>36 666 667</u>	<u>40 000 000</u>
	63 852 604	57 361 044
Capitaux propres		
Capital	<u>500 001</u>	<u>500 001</u>
	<u>64 352 605</u>	<u>57 861 045</u>

Approuvé par le commandité, Accesum inc., agissant pour
Société en commandite Stationnement de Montréal



_____, président du conseil
d'administration



_____, administrateur

Société en commandite Stationnement de Montréal

État des résultats et solde du Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

	2006 \$	2005 \$
Revenus		
Parcomètres sur la rue	32 788 159	24 143 928
Autoparcs		
Court terme	2 742 379	2 184 020
Long terme	1 490 877	1 489 896
Indemnisation pour occupation des espaces tarifés	913 515	910 569
Autres	483 905	261 666
	<u>38 418 835</u>	<u>28 990 079</u>
Dépenses		
Dépenses d'exploitation (se reporter à l'annexe)	7 170 825	7 449 931
Loyers des terrains de stationnement (note 10)	1 504 076	1 043 338
Loyers des immeubles	252 534	257 905
Taxes et permis	1 772 105	1 871 817
Amortissement des immobilisations corporelles	1 167 754	1 019 011
Amortissement des frais reportés	87 855	86 634
Amortissement de la concession	2 000 000	2 000 000
Amortissement de l'actif incorporel – autre	16 650	16 650
Intérêts et frais financiers	2 683 025	2 531 411
Perte à l'aliénation d'immobilisations corporelles	12 979	113 056
	<u>16 667 803</u>	<u>16 389 753</u>
Bénéfice avant compensations et redevances	21 751 032	12 600 326
Compensation à la Ville de Montréal (note 8)	(11 387 092)	(7 699 004)
Compensation pour apport de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain selon les termes de l'entente	<u>(400 000)</u>	<u>(400 000)</u>
Bénéfice avant redevances	9 963 940	4 501 322
Redevances – Ville de Montréal	(9 063 940)	(3 601 058)
Redevances – Fonds de développement économique	<u>(600 000)</u>	<u>(630 185)</u>
Bénéfice net de l'exercice	300 000	270 079
Transfert au Fonds d'investissement	<u>(300 000)</u>	<u>(270 079)</u>
Solde du Fonds de fonctionnement	<u>-</u>	<u>-</u>

Société en commandite Stationnement de Montréal

État du solde du Fonds d'investissement

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

	2006 \$	2005 \$
Solde du Fonds d'investissement au début de l'exercice	-	-
Transfert du Fonds de fonctionnement	<u>300 000</u>	<u>270 079</u>
	300 000	270 079
Utilisation du Fonds d'investissement (note 4 a))	<u>(300 000)</u>	<u>(270 079)</u>
Solde du Fonds d'investissement à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>

Société en commandite Stationnement de Montréal

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

	2006 \$	2005 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net du Fonds de fonctionnement	300 000	270 079
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 167 754	1 019 011
Amortissement des frais reportés	87 855	86 634
Amortissement de la concession	2 000 000	2 000 000
Amortissement de l'actif incorporel – autre	16 650	16 650
Perte à l'aliénation d'immobilisations corporelles	12 979	113 056
	<u>3 585 238</u>	<u>3 505 430</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 9)	<u>9 239 122</u>	<u>1 543 717</u>
	<u>12 824 360</u>	<u>5 049 147</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(3 333 334)</u>	<u>(3 333 333)</u>
Activités d'investissement		
Achat de placements à court terme	(4 000 000)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 315 614)	(6 463 499)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	330 321	788 353
Augmentation des frais reportés	(12 210)	-
	<u>(5 997 503)</u>	<u>(5 675 146)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	3 493 523	(3 959 332)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>2 597 085</u>	<u>6 556 417</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>6 090 608</u>	<u>2 597 085</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements à court terme dont l'échéance est de moins de trois mois.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2006

1 Description de l'entreprise

Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») a été constituée en vertu d'une convention de société en commandite intervenue le 10 mai 1994. Le commandité est Accesum inc. et l'unique commanditaire est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Le 1^{er} janvier 1995, la Société a acquis de la Ville de Montréal une concession exclusive en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé. Depuis cette date, la Société exploite et gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal, laquelle peut être renégociée de gré à gré ou même résiliée selon certaines conditions.

Les présents états financiers ne présentent que l'actif, le passif, les revenus et les dépenses de la Société et n'incluent pas d'autres éléments d'actif, de passif, des revenus et des dépenses détenus par l'unique commanditaire. La Société n'étant pas constituée en société par actions, aucun montant au titre des impôts sur les bénéfices et de la taxe sur le capital n'a été comptabilisé aux états financiers, car les impôts incombent au commanditaire.

2 Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif ainsi que les informations à fournir sur les éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges au cours de la période en cause. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Améliorations locatives	durée du bail
Améliorations des terrains de stationnement	5 ans
Matériel de bureau	3 ans et 5 ans
Parcomètres et distributrices	7 ans et 10 ans
Bornes informatisées	5 ans et 10 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel et outillage	5 ans

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2006

Frais reportés

Les frais reportés à court terme, constitués de frais financiers, sont amortis sur la durée de la dette s'y rapportant.

Les frais reportés à long terme, constitués de frais de démarrage pour différents projets, sont amortis sur une période variant de 3 ans à 30 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les frais sont radiés lorsqu'ils sont jugés irrécouvrables.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels, comptabilisés au coût, sont amortis sur une période de 30 ans, soit la durée du contrat entre la Société et la Ville de Montréal, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

3 Placements à court terme

Les placements à court terme se composent d'acceptations bancaires dont l'échéance est de plus de trois mois et sont comptabilisés au moindre du coût et de la juste valeur marchande. Les acceptations bancaires au 31 décembre 2006 portent intérêt à des taux variant de 4,24 % à 4,29 % et viennent à échéance le 2 avril 2007.

4 Immobilisations corporelles

	2006				2005
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Fonds d'investissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Terrains de stationnement	6 755 876	-	-	6 755 876	7 099 176
Améliorations locatives	1 081 141	1 066 207	-	14 934	11 242
Améliorations des terrains de stationnement	965 936	923 715	-	42 221	94 524
Matériel de bureau	1 026 575	972 013	-	54 562	55 930
Parcomètres et distributrices	5 824 221	4 881 657	-	942 564	1 224 833
Bornes informatisées	10 018 789	1 061 398	2 331 264	6 626 127	5 527 023
Matériel roulant	721 928	513 004	-	208 924	186 535
Matériel et outillage	1 159 351	1 072 255	-	87 096	74 447
	<u>27 553 817</u>	<u>10 490 249</u>	<u>2 331 264</u>	<u>14 732 304</u>	<u>14 273 710</u>

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2006

- a) La Société a procédé au cours des exercices 2004, 2005 et 2006 au renouvellement de certains équipements de perception de stationnement tarifé sur rue et a utilisé, tel qu'il est stipulé à l'Entente signée en 1995 à l'article n° XI paragraphe B, « le fonds de réserve pour investissement à des fins exclusives d'achat d'équipement ou d'autres biens meubles en matière de stationnement tarifé dans le territoire de la Ville de Montréal ».
- b) Au cours de l'exercice, des équipements ont été acquis à un coût total de 1 969 648 \$ (5 662 084 \$ en 2005). Des décaissements totalisant 2 315 614 \$ (6 463 499 \$ en 2005) ont été effectués en 2006 pour l'achat de ces équipements.

5 Frais reportés

	2006			2005
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Frais de démarrage	2 604 966	1 034 472	1 570 494	1 646 139

6 Actifs incorporels

	2006			2005
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Concession	60 000 000	24 000 000	36 000 000	38 000 000
Actif incorporel – autre	499 500	199 800	299 700	316 350
	60 499 500	24 199 800	36 299 700	38 316 350

L'actif incorporel – autre a été comptabilisé lors de la signature d'une entente, d'une durée de 30 ans, entre la Société et la Ville de Montréal. Cet actif incorporel représente l'apport d'expertise de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain à la Société ainsi que sa contribution à la mise en place de la Société.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2006

7 Dette à long terme

- a) La dette à long terme comprend ce qui suit :

	2006 \$	2005 \$
Crédit-relais portant intérêt à un taux variable, utilisé sous forme d'acceptation bancaire, échéant le 1 ^{er} mai 2010 (note 7 c)), remboursable par versements annuels en capital de 1 333 333 \$, garanti par la Ville de Montréal jusqu'à concurrence de 40 000 000 \$	24 000 000	25 333 334
Débuture, échéant en 2014, portant intérêt à un taux annuel de 9 %, remboursable par versements annuels en capital de 2 000 000 \$	<u>16 000 000</u>	<u>18 000 000</u>
	40 000 000	43 333 334
Moins la partie à court terme	<u>3 333 333</u>	<u>3 333 334</u>
	<u>36 666 667</u>	<u>40 000 000</u>

- b) La Société dispose d'un crédit à terme rotatif autorisé pour un montant maximal équivalant au moindre de 16 000 000 \$ ou de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles, soit 14 732 304 \$ au 31 décembre 2006, utilisé sous forme d'acceptation bancaire ou de découvert de compte échéant le 1^{er} mai 2007, garanti par une hypothèque de premier rang sur tous les biens de la Société. Au 31 décembre 2006, le crédit rotatif n'était pas utilisé.
- c) Le montant des versements pour les cinq prochains exercices, en tenant pour acquis que le crédit-relais sera renouvelé en mai 2010 aux conditions actuelles, s'établit comme suit :

	\$
2007	3 333 333
2008	3 333 333
2009	3 333 333
2010	3 333 333
2011	3 333 333

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2006

8 Compensation à la Ville de Montréal

	2006 \$	2005 \$
Montant de base	14 032 416	13 106 409
Plus l'effet sur le bénéfice des terrains rétrocédés	13 302	132
Plus l'ajustement du montant de base à la suite de la majoration des revenus	<u>4 568 210</u>	<u>925 875</u>
	<u>18 613 928</u>	<u>14 032 416</u>
Moins les montants payés à la Ville de Montréal pour les taxes, loyers, permis et intérêts et l'excédent sur la gratuité accordée à la Ville de Montréal	4 693 442	4 547 336
Moins les intérêts évités à la Ville de Montréal	<u>2 533 394</u>	<u>1 786 076</u>
	<u>7 226 836</u>	<u>6 333 412</u>
	<u>11 387 092</u>	<u>7 699 004</u>

9 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2006 \$	2005 \$
Comptes débiteurs	(122 248)	(49 771)
Frais payés d'avance	(135 879)	28 553
Frais reportés	(373 611)	188 235
Comptes créditeurs et charges à payer	109 967	227 065
Montant dû au Fonds de développement économique	2 120	27 619
Montant dû à la Ville de Montréal	9 759 131	1 083 675
Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	<u>(358)</u>	<u>38 341</u>
	<u>9 239 122</u>	<u>1 543 717</u>

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2006

10 Engagements

- a) La Société s'est engagée en vertu de baux qui viennent à échéance en 2010 et 2011. Le solde des engagements en vertu de ces baux, incluant des frais d'exploitation estimatifs, totalise un montant de 1 745 412 \$. Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2007	427 810
2008	433 974
2009	438 712
2010	386 193
2011	58 723

- b) La Société s'est engagée à des achats d'équipements en 2007 pour un montant de 1 401 275 \$.
- c) La Société doit verser 70 % des recettes moins les taxes foncières à titre de loyer pour les terrains de stationnement loués de la Ville de Montréal.

11 Instruments financiers

Juste valeur

Les informations suivantes présentent les justes valeurs des instruments financiers de la Société lorsque les justes valeurs diffèrent des valeurs comptables.

	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Passif financier		
Débenture	16 000 000	19 105 600

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers :

Pour certains instruments financiers de la Société, dont l'encaisse, les placements à court terme, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer, leurs valeurs comptables sont comparables aux justes valeurs en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Pour le crédit-relais sous forme d'acceptation bancaire, la valeur comptable est assez près de la juste valeur en raison d'un taux variable d'intérêt sur la dette.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2006

La juste valeur de la débenture est obtenue auprès de l'institution financière de la Société pour des instruments identiques ou semblables.

12 Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif

Une requête a été effectuée demandant l'autorisation d'exercer un recours collectif contre la Société et la Ville de Montréal. Le requérant se plaint du fait que le nouveau système de bornes informatisées gère le temps alloué de stationnement différemment de celui des parcomètres quant à l'utilisation du temps résiduel et veut réclamer des dommages compensatoires et exemplaires dont le montant n'a pas encore été déterminé. La direction de la Société conteste cette requête qui sera entendue en mars 2007. La direction de la Société n'est actuellement pas en mesure d'estimer le montant de la requête, ni de prédire l'issue de cette requête et, par conséquent, aucune provision n'a été constituée.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Annexe

Dépenses d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

	2006	2005
	\$	\$
Salaires ¹⁾	3 421 417	3 440 721
Charges sociales ¹⁾	843 183	948 579
Services externes	412 145	429 883
Location, entretien des équipements et entretien des terrains	1 204 069	1 549 735
Publicité, transport et communications	418 453	371 173
Fournitures	215 839	284 205
Frais d'administration de la Ville de Montréal	114 941	102 808
Frais de gestion de Accesum inc.	63 194	62 518
Frais bancaires, frais de cartes de crédit et de manipulation d'argent	359 606	155 391
Assurances	86 853	79 879
Autres dépenses	31 125	25 039
	<u>7 170 825</u>	<u>7 449 931</u>

¹⁾ Les salaires et les charges sociales incluent des montants payés à la Ville de Montréal relatifs à l'obligation découlant du contrat de concession de louer les services de leurs employés dont les fonctions sont directement liées à la gestion du stationnement, et ce, aux conditions prévues dans les conventions collectives de la Ville de Montréal.

Pour obtenir des exemplaires additionnels de ce rapport financier,
veuillez nous contacter en composant le 514 868-3731.

For an English copy of this financial report, please call us at 514 868-3731.

ACCESUM INC. ET SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

704, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H3C 1E9

www.statdemtl.qc.ca

ISBN 978-2-922594-14-0
Dépôt légal, 2^e trimestre 2007
Bibliothèque nationale du Québec
Imprimé au Canada